



Conseil international du Café
122^e session
17 - 21 septembre 2018
Londres (Royaume-Uni)

**Déclaration de Mme Aisha Abubakar,
Ministre d'État du Ministère fédéral de
l'industrie, du commerce et de l'investissement
du Nigeria, à la 122^e session du Conseil
international du Café le 20 septembre 2018**

Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Observateurs,
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis d'assister à la 122^e session du Conseil de l'OIC pour la première fois depuis mon entrée en fonction. Au cours des dernières années, le Gouvernement nigérian a intensifié ses efforts en vue de diversifier l'économie pour dépasser sa dépendance actuelle à l'égard du pétrole brut et de l'instabilité de ses cours mondiaux. Il est devenu impératif pour mon ministère d'adopter de nouvelles stratégies pour élaborer des politiques éclairées afin de développer et de transformer davantage le sous-secteur non pétrolier, en particulier celui des produits agricoles. Par exemple, le Ministère s'emploie à développer ce produit en collaboration avec le secteur privé et mène une campagne de sensibilisation pour accroître la consommation intérieure de café.

2. Suite à ce nouveau développement, l'un des produits de base que le Nigéria développe dans son panier de produits de base, en tant que source alternative de recettes en devises, est le café. Avant la découverte du pétrole brut et immédiatement après l'indépendance, le café était l'une des principales sources de devises du Nigeria et un nombre assez important de familles dans les zones de production ont bénéficié du produit de la vente de cette marchandise.

3. Mesdames et Messieurs, sur les 36 États et le Territoire de la capitale fédérale que compte le Nigéria, 22 cultivent du café et tous les autres sont directement ou indirectement impliqués dans la chaîne de valeur du café et responsables de la création de plus de 1 million d'emplois. Ces États sont répartis sur les six zones géopolitiques du Nigeria.

4. Le Nigéria est Membre de l'OIC depuis sa création et a participé efficacement aux activités de l'Organisation. À cet égard, le Nigéria a participé à la négociation et à la rédaction de l'Accord de 2007, qui a finalement été ouvert à la signature des pays Membres en mars 2008. Mon ministère, en tant que ministère focal pour les organismes internationaux de produits dont le Nigeria fait partie, a signé l'Accord de 2007 le 21 juillet 2008 au nom du Gouvernement de la République fédérale du Nigeria. Dans un effort de ratification de l'Accord, mon ministère a rédigé un mémorandum pour informer le Conseil exécutif fédéral du Nigéria de l'état de la participation du Nigéria à l'OIC, demandant l'approbation de la ratification de l'Accord par le Nigéria conformément à la procédure d'adhésion à l'OIC figurant dans le document ED 2033/08 Rev. 11.

5. J'ai bon espoir qu'étant donné notre engagement et les efforts renouvelés de l'administration actuelle du Nigéria, l'approbation de la ratification de son adhésion à cette Organisation sera bientôt terminée. À cet égard, je tiens à réaffirmer la coopération et l'appui continus du Nigéria à cette Organisation. Cependant, je tiens à exprimer le malaise du Nigéria face au STATUT D'OBSERVATEUR qui lui est imposé non pas pour non-paiement de ses contributions (le Nigéria a une balance des paiements créditrice avec l'OIC) mais pour un processus auquel tant d'efforts ont été consacrés, d'autant plus que cette décision vient d'une législation qui prend beaucoup de temps. En outre, cela motivera le Gouvernement à s'engager davantage dans l'élaboration de politiques visant à améliorer la situation des parties prenantes du secteur du café. C'est pourquoi j'en appelle humblement à cet éminent Conseil pour qu'il reconsidère ce statut, même à titre de dérogation, ce qui, à mon avis, accélérerait sans aucun doute le processus de ratification. Je tiens à vous assurer que, si cette demande est satisfaite, j'utiliserai mon poste de ministre pour y parvenir le plus rapidement possible. Nous apprécions la compréhension et la patience de l'OIC à cet égard.

6. Merci et que Dieu vous bénisse.